

Communiqué de presse
3 mai 2017

Archéologie préventive : l'Inrap et le Département du Loiret réaffirment leurs objectifs communs en renouvelant leur partenariat opérationnel, scientifique et culturel

L'Inrap et le Département du Loiret signent, mercredi 3 mai 2017, le renouvellement d'une convention de partenariat opérationnel, scientifique, de diffusion et de valorisation de l'archéologie loirétaine.

Après un partenariat pour la valorisation des opérations de l'autoroute A19, signé en 2005, et la création du service d'archéologie préventive du Département, en 2008, une convention signée en 2013 mettait en place un partenariat au service du territoire, pour une meilleure réactivité dans la programmation des interventions au service des aménageurs et pour la valorisation des données patrimoniales.

La nouvelle convention donne également la possibilité aux deux partenaires, en cas de nécessité, de mettre en commun leurs compétences, de partager leurs moyens et leurs expertises pour collaborer sur des opérations d'archéologie préventive, et de travailler conjointement sur l'étude et le partage des connaissances mises au jour lors des opérations d'archéologie préventive auprès de tous les publics.

Dominique Garcia, Président de l'Inrap et Hugues Saury, Président du Département du Loiret se félicitent de ce partenariat qui conforte un service public de l'archéologie préventive doté d'une compétence scientifique alliant les spécialités les plus pointues concourant à l'étude du patrimoine archéologique et à la connaissance fine du territoire. Ils partagent également l'ambition de proposer un dispositif plus réactif pour accompagner les projets d'aménagement.

Le Département du Loiret s'est doté en 2008 d'un service agréé comme opérateur d'archéologie préventive par les services de l'État depuis 2009. Au sein de la Direction de l'aménagement et du patrimoine, ce service constitue un acteur de proximité garant d'une haute expertise territoriale et permet d'anticiper les projets d'aménagement publics et privés en accompagnant les aménageurs en lien avec les services déconcentrés de l'État (Direction régionale des Affaires culturelles, Service régional de l'Archéologie). Impliqué dans des projets de recherche, il s'emploie à valoriser les connaissances du patrimoine loirétain sur le plan local comme national. Ainsi l'exposition « Voyage archéologique au cœur du Loiret » tenue en novembre 2016 à l'hôtel du Département fait aujourd'hui partie de l'offre d'expositions itinérantes du Département géré par les archives départementales.

L'Institut national de recherches archéologiques préventives a été créé en 2002 en application de la loi de 2001 sur l'archéologie préventive. Établissement public national placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique touché par les travaux d'aménagement du territoire. Il exploite et diffuse les résultats de ses recherches auprès de la communauté scientifique et concourt à l'enseignement, à la

diffusion culturelle et à la valorisation de l'archéologie auprès du public. Avec près de 2 000 collaborateurs et chercheurs sur le territoire national l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe.

Contacts presse

Mahaut Tyrrell
chargée de communication médias
Inrap, service partenariats et relations médias
01 40 08 80 24
mahaut.tyrrell@inrap.fr

Cassandre Germain
attachée de presse
Département du Loiret
02 38 25 43 38 – 06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr